

---

ICANN68 | Forum de politiques virtuel – Réunion ouverte de la GNSO et le NCSG (2/2)  
Jeudi 25 juin 2020 – 16h30 à 17h30 MYT

MARYAM BAKOSHI :                   Merci à tous. Stéphanie, vous pouvez y aller.

STÉPHANIE PERRIN:                Merci beaucoup. Nous allons reprendre notre discussion politique.  
Nous avons 10 minutes.

Bien, donc je dois cliquer sur la case de bienvenue. Je vois qu'il y a déjà plusieurs personnes qui sont parties, ce que je comprends vu les circonstances. J'espère que ces personnes nous rejoindront à nouveau.

Bien, nous avons fini avec la mise à jour des droits de l'homme, des droits humains en général. Je pense qu'une des préoccupations que nous avons tous concernant l'évaluation des droits humains, c'est si nous allons pouvoir mettre en œuvre cette évaluation. Franchement, je dirais que dans le cadre de l'EPDP, ou dans le cas de l'EPDP, nous n'avons pas pu faire une évaluation de la protection de la vie privée, alors que c'était obligatoire vu les circonstances.

Donc si nous pouvions avancer dans le domaine de l'évaluation légale du RGPD, comment est-ce que nous allons pouvoir appliquer l'évaluation de l'impact des droits de l'homme.

---

***Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.***

---

J'essaye de voir quels sont les moyens que nous avons à notre portée. Et si vous avez quelque chose à proposer dans ce sens, je serais ravie de l'entendre. Merci.

Bien, je ne vois aucune main levée. Est-ce que c'est le cas ?

MARYAM BAKOSHI : Non, il n'y a pas de main levée.

RAFAEL LITO IBARRA : J'avais levé la main, oui.

Je pense que peut-être que l'on peut réfléchir et peut-être ne pas considérer cela comme quelque chose qui doit être appliqué. Parce que si on met : application et droits humains, c'est un petit peu difficile, chaque personne aura son opinion à ce propos.

Je pense que la discussion ne doit pas porter sur la façon dont on doit exécuter les droits humains, est-ce que les droits humains sont exécutables ? Non. Je pense qu'il faut utiliser un outil comme directive pour voir comment nous pouvons faire certaines choses.

Réfléchissons aux différents processus qui existent et quels sont les aspects qui manquent dans ces processus. On en parle régulièrement. Donc peut-être parce que justement maintenant nous sommes dans une phase où nous devons réfléchir à tout cela. Et nous pouvons nous demander comment mettre en place des processus et réfléchir à certains éléments, et utiliser ces outils comme une manière de revoir tout cela.

---

Je pense que c'est la même chose pour les autres boîtes à outils. Je n'ai pas vraiment d'expérience dans le domaine des politiques, mais je dirais que c'est quelque chose qui peut être utile actuellement.

Et, quand on parle des politiques, je pense qu'il serait mieux de commencer cela ou d'intégrer cela d'emblée plutôt que d'ajouter cela à la fin du processus et de se dire : bon maintenant il faut commencer à penser aux droits humains.

Ça va rendre les choses plus difficiles je crois, et ça peut créer certaines résistances aussi de la part de certains membres ou de la part de certains individus.

Donc, si c'est un point nous nous sommes mis d'accord d'emblée, ce serait quelque chose de différent. Tout le monde sait que c'est comme ça, que ça existe et que c'est comme ça dès le début.

Merci.

STÉPHANIE PERRIN:

Je dois rappeler à tout le monde que vous devez donner votre nom avant de prendre la parole.

Bien, je suis tout à fait d'accord avec vous. C'est mieux de faire ça dès le début et dans un environnement gouvernemental encore mieux.

Dans mon pays, c'est une exigence de le faire. On doit faire cette évaluation des droits humains, cette évaluation de l'impact des droits de l'homme d'emblée. Donc on ne peut rien faire sans avoir fait cela.

---

Et c'est une évaluation qui doit être faite de manière approfondie à tous les niveaux. Et tout le monde est inclus, les populations autochtones et les différents groupes de la communauté. ICANN doit accepter que dans ses statuts constitutifs, et nous allons insister là-dessus, à la phase précoce, lorsque l'on fait une première approche du PDP, il faut faire une évaluation de l'impact des droits de l'homme.

Et comment peut-on faire cela ?

Voilà. Je crois que ça va être un défi. Toutes les personnes qui travaillent sur cet EPDP savent que l'on parle de la charte des droits fondamentaux européenne, régulièrement, qui est liée au RGPD d'ailleurs.

Et je pense que ce serait...

On pense que tout le monde souhaite appliquer cela, et en fait c'est complètement ignoré. Et c'est ce que je considère comme un aspect légal de ce PDP, appliquer le RGPD. Donc c'est une question légale.

J'ai un certain souci ici. Je me demande comment nous allons y parvenir. Mais nous allons y réfléchir.

En tout cas, il faut que chacun y réfléchisse.

Il y a des personnes qui lèvent la main. Je ne sais pas qui était le premier ? Peut-être Kathy ?

KATHY KLEIMAN :

Je veux bien laisser la parole.

---

STÉPHANIE PERRIN: Tatiana allez-y.

TATIANA TROPINA : Oui, bonjour à tous. Bien, je n'ai pas ma caméra qui marche, mais vous m'entendez.

Un petit peu de mémoire institutionnelle s'il vous plait. Ce que Rafael dit, quand il parle de l'application des droits humains, est-ce qu'il faut appliquer cela ? Exécuter ces droits humains ? Lorsqu'on parle des droits humains et des valeurs centrales pour développer le cadre de mise en œuvre, quand on parle des statuts constitutifs, il y a des discussions concernant l'application. C'est le gouvernement qui doit appliquer les droits humains. Et ICANN doit respecter ce qui est fait dans ce domaine.

Ici, je pense qu'il y a une différence entre les gouvernements, les droits humains au niveau des gouvernements, sans parler de lois et de réglementation. Les gouvernements ont un devoir dans ce sens. Pour ICANN c'est différent, parce qu'il y a des points dont il faut tenir compte concernant les droits humains, et il est intéressant de voir qu'il est clair que cela devrait figurer dans le processus politique et le statut constitutif est déjà valide ici.

Alors, on peut se demander comment peut-on transmettre nos suggestions. Et bien cela se fait à travers la GNSO. C'est la GNSO qui va devoir décider de la façon dont on peut fournir ce respect des droits humains dans le processus politique. La GNSO doit le faire.

---

La question n'est pas si cela va arriver, la question est comment est-ce que cela va arriver. Donc il n'y a pas un combat ici pour faire une évaluation des droits humains et appliquer cela dans les politiques. Ce combat a déjà eu lieu il y a deux ou trois ans.

La question est maintenant de voir comment on va faire cela. Et je vais peut-être répéter ce qui a déjà été dit à ce propos, lors de la dernière réunion de la GNSO hier, nous avons commencé une discussion et on a suggéré de créer un groupe du conseil de la GNSO sur la mise en œuvre de la piste de travail numéro 2 qui va tenir compte des parties prenantes et des unités constitutives et qui va les consulter. Donc on aura un conseil avec ICANN Org et la communauté de l'ICANN, et la communauté de la GNSO en particulier.

Il est clair que c'est un long chemin, parce que ça va concerner la piste de travail numéro 2 en général, pas seulement les droits humains, mais il y a une certaine urgence ici. Il faut que la GNSO le comprenne. Parce que la GNSO ne peut pas laisser de côté les droits humains, sinon elle va être en contradiction avec les statuts constitutifs de l'ICANN.

En ce qui concerne le RGPD, nous développons des politiques qui concernent la législation, le droit. Et il y a un cadre d'interprétation concernant les droits humains, concernant la législation applicable. Ici il s'agit d'appliquer la loi et non pas seulement la charte. Quand on parle des aspects des droits humains du RGPD, je crois qu'il y a ici des aspects qui sont nécessaires, et nous devons être prêts à fournir cette contribution concernant les discussions de la GNSO. J'aime bien ces

---

discussions concernant les droits humains. Le statut constitutif nous a dit que cela est nécessaire, que c'est exécutoire, que c'est déjà là, la GNSO doit être en conformité maintenant.

Merci.

STÉPHANIE PERRIN:

Merci beaucoup Tatiana. Kathy, vous avez votre main levée.

KATHY KLEIMAN :

Merci. Oui, je dirais qu'on a un accord apparemment entre les différents intervenants. Je vois que Tatiana dit que ça fait partie du processus d'élaboration de politique pour le conseil.

Ma question est le temps, les questions de délais. Comment on fait une évaluation des droits humains, comment on intègre cela dans l'élaboration de politique. Et puis, peut-être qu'il est possible de faire cela, parce que souvent, il y a beaucoup de problèmes en technologie, qui impliquent de savoir comment on va faire une évaluation.

Et je pense que ce serait excellent, mais disons que cette évaluation des droits humains et de l'impact des droits humains va avoir lieu en parallèle avec le processus d'élaboration de politique. Et apparemment comment cela va être intégré au travail du groupe de travail par des personnes qui connaissent ce thème ? Parce que très souvent les personnes des groupes de travail sont des parties prenantes venant de différentes communautés, qui travaillent dans

---

différents secteurs, et les droits humains il faut expliquer ce que c'est. C'est comme tout le reste, il faut l'inclure dans le processus.

Et donc, apparemment, on va travailler en parallèle, alors comment être sûrs d'obtenir un bon résultat? À travers le travail sur les procédures ultérieures, tout ce qui est fait dans le domaine de l'évaluation de l'impact des droits humains, comment arrive-t-on à combler les brèches qui existent actuellement ?

Merci.

STÉPHANIE PERRIN:

Excusez-moi, la prochaine personne c'est Rafik.

RAFIK DAMMAK:

Merci Stéphanie.

Je voudrais un petit commentaire. Ici je dirais que la partie la plus importante lorsqu'on parle de PDP est la partie de rédaction de la charte et de l'encadrement. On ne peut pas développer ce qui existe déjà au niveau de l'évaluation de l'impact des politiques.

Donc lorsqu'on a déjà une question de rédaction ici, on ne peut pas en plus ajouter le travail d'évaluation.

On nous a donné un autre outil, on donnera un autre outil, mais je voudrais être sûr, et je voudrais qu'on travaille un petit peu plus quand on va faire de la rédaction et que l'on inclut tout ce qui a été dit. Il faut être prudent. On peut passer beaucoup de temps à discuter tout

---

cela actuellement, mais le plus important, ce qui va avoir le plus d'impact, c'est la rédaction de la charte, lorsqu'on va négocier, discuter, au niveau du conseil ce qui doit être ajouté.

Donc ici, l'important, est que dans le futur, puisque nous allons avoir plusieurs PDP qui vont arriver, peut-être pas maintenant tout de suite, mais je pense que cela apparaîtra lors du conseil, après la prochaine réunion générale, c'est là qu'on aura le plus d'impact.

On ne peut pas demander à ceux qui ont eu des expériences préalables de ne pas participer à cela.

Merci.

STÉPHANIE PERRIN:

Très bien. Donc je crois que nous allons maintenant pouvoir passer à NPOC qui est l'unité constitutive responsables des questions opérationnelles des organisations à but non lucratif. Donc nous allons parler des priorités de NPOC pendant les quelques minutes à venir.

JOAN KERR:

Merci beaucoup, j'espère que vous m'entendez Stéphanie ?

C'est la première fois que je suis levée aussi tard, je ne suis pas une personne du matin, comme vous le savez peut-être.

Donc je vais parler un petit peu de NPOC. J'étais et je suis toujours présidente de NPOC et je vais donc parler de l'avenir que nous

---

entendons pour NPOC et du travail qui a été réalisé par cette unité constitutive.

On nous a parfois critiqués au niveau de l'effectif et de ses membres. Par contre, il y a des personnes qui ont été très impressionnées par notre travail. Donc nous devons continuer à travailler à ces points.

Lorsque je suis devenue présidente il y a de cela trois ans, NPOC n'était pas en bonne forme, dirons-nous, et nous avons essayé de développer l'organisation en tant qu'unité constitutive beaucoup plus solide. Et nous devons travailler au développement de politique, au PDP. Et nous devons développer nos capacités. Donc nous avons une stratégie à long terme.

Et nous avons décidé de bâtir une équipe solide, et la plupart des membres étaient nouveaux, non seulement à NPOC, mais à l'ICANN également. Donc il fallait faire beaucoup de formation, d'éducation, y compris pour moi-même. Donc il y avait d'autres problèmes que nous devons régler, par rapport à l'organisation qui existait auparavant.

Et je crois que maintenant nous avons une organisation beaucoup plus solide, beaucoup plus performante. Et nous voulons continuer à être opérationnels.

Nous avons développé des brochures, des documents d'information, un guide pour les débutants, pour les personnes qui nous rejoignent. Ça va être traduit en espagnol et en français. Nous avons également un logo, nous avons eu des cartes postales diffusées.

---

Nous avons passé du temps à définir les préoccupations opérationnelles que nous avons pour que nous puissions les articuler pour que les membres comprennent bien ces problèmes et puissent mieux participer, et puissent donc gérer les problèmes de politique.

Donc, ça a pris beaucoup de temps de réécrire tout cela, tous les documents constitutifs, et on n'a pas encore reçu beaucoup de feedback, mais nous espérons que nous recevions un feedback de la part du staff également, du personnel. Vous savez que d'ici quelques mois j'aurai quitté le poste de présidente, ce mandat.

Donc nous sommes passés de 30 à 102 membres. Maintenant nous avons des personnes qui sont volontaires pour faire partie des commissions de développement des politiques. Donc ça c'est tout à fait positif, c'est un bon résultat. Ils veulent faire partie de ces commissions et de ces groupes de travail, ils veulent participer.

Qu'est-ce que nous avons fait d'autre ? Nous avons un système de suivi du management, nous avons commencé avec les déplacements.

On avait tant de travail à faire pour œuvrer à l'ICANN. Il y avait 104 items que nous devions gérer, 104 points. Et nous avons développé un système de gestion. On ne l'a pas encore beaucoup employé, mais peut-être que Raoul va en parler, c'est quelque chose qui nous sera, j'en suis sûre, très utile, et qui va nous permettre d'avoir des mises à jour remises à nos membres.

Donc nous travaillons avec le Cloud, le nuage informatique, nous avons beaucoup de présentation PowerPoint, de diapositives.

---

Nous avons travaillé avec l'ALAC, beaucoup. C'est une collaboration tout à fait intéressante que nous voulons poursuivre à l'avenir.

Et je vais laisser la parole à Raoul, qui va nous parler un petit peu de l'avenir que nous envisageons et ensuite je reviendrai pour quelques remarques.

RAOUL PLOMMER : Oui, merci beaucoup Joan. Vous m'entendez ? J'espère que vous m'entendez bien.

MARYAM BAKOSHI : Oui, on vous entend, allez-y.

RAOUL PLOMMER : Très bien. Donc, dans l'année à venir, que va-t-il se passer ? Et bien Joan a déjà mentionné quelques points.

Nous avons une nouvelle gestion des tâches, un nouvel outil pour cela. Nous allons le mettre sur le nuage. C'est un service sur les serveurs, c'est WORK.NPOC.ORG. Donc nous allons pouvoir gérer les documents de cette manière, avec cet outil informatique, et nous allons pouvoir gérer les tâches également. Il y a d'excellentes fonctionnalités qui seront tout à fait bénéfiques pour travailler à NPOC, dans notre unité constitutive.

Donc nous allons pouvoir trouver tous nos documents réunis dans le nuage informatique et donc nous allons pouvoir travailler

---

collaborativement sur ces documents. Je crois que ça va être véritablement une grande avancée pour nous. Travailler de manière plus systématique et avec un suivi meilleur également.

Ensuite, nous réfléchissons également à enregistrer NPOC en tant qu'organisation à but non lucratif en Estonie. Cela nous permettrait d'avoir des membres internationaux qui pourraient être signataires sans avoir à visiter. Donc cela pourra être fait au niveau électronique. Donc c'est quelque chose auquel nous réfléchissons, que nous allons tester.

Ce qui nous manque un petit peu, c'est une charte pour nous développer en Estonie en tant qu'organisation à but non lucratif. Donc s'il y a des personnes d'Estonie ici, vous pourriez nous aider. Et je crois que ce ne serait pas très compliqué de traduire ces documents constitutifs, ces statuts, qui nous permettraient de nous enregistrer en tant qu'ONG.

Donc nous avons un aspect plus concurrentiel pour avoir des réunions en direct. En général, on a 4 personnes de NPOC qui se réunissent et ce sont les membres de l'EC, ça peut être d'autres personnes. Mais je crois que nous pouvons commencer à utiliser CROPP, ces financements CROPP pour les personnes qui ne sont pas à l'EC, mais qui sont très actives. Donc, nous espérons communiquer à ce niveau pour avoir plus de personnes qui nous rejoignent et collaborent avec nous.

Et puis, nous espérons avoir un siège à NomCom. Je ne pense pas que ça va se faire l'année prochaine, mais peut-être que dans les deux ans

---

à venir nous aurons à NomCom un siège. Et nous avons envoyé des lettres à cet effet à la GNSO, et d'ici juillet, nous espérons avoir une réponse pour voir si NPOC pourrait avoir un autre siège à NomCom. Et donc le groupe des unités commerciales a 4 sièges, donc je crois qu'il faut rééquilibrer les choses par rapport aux organisations à but non lucratif et non commercial. Les bureaux d'enregistrement, les registres devraient nous soutenir. Parce qu'ils ont plus de sièges que nous tous. C'est tout à fait ridicule comme situation. Donc nous voudrions changer cela véritablement.

Et ensuite, nous voudrions créer un guide pour avoir des sites web qui ne coutent pas cher et qui soient sécurisés. Donc pour utiliser des logiciels open source. Il y a beaucoup d'organisations à but non lucratif qui ont très peu d'argent dans les pays en développement. Et nous voulons absolument être en mesure de les aider, utiliser nos ressources, nos réseaux. Nous avons des personnes, des géants de l'internet qui sont dans ces réunions de l'ICANN, donc je crois qu'on peut obtenir véritablement une expertise qui serait très utile à ces organisations à but non lucratif, et trouver les meilleures pratiques, et des solutions qui ne coutent pas cher, qui soient sécurisées et utiles, pour lutter contre la cybercriminalité par exemple, qui est parfois un problème pour les petits sites web.

Donc nous avons un travail de développement des politiques également. Nous voulons collaborer plus avec la Croix Rouge par exemple. Je pense qu'elle pourrait être un partenaire intéressant.

---

Et nous voudrions également créer donc pour les organisations à but non lucratif des espaces avec l'aide du PIR et de l'ICANN. Donc le PIR, nous devons leur présenter des documents, et ensuite je pense qu'ils pourront nous aider.

Je crois que cela conclut un petit peu les projets que nous avons pour l'avenir, pour un an ou deux à venir à NPOC. Donc je redonne la parole à Joan Kerr.

JOAN KERR:

Oui, je vais rebondir là-dessus. Au sujet de l'effectif et des membres, nous avons un nombre de membres qui se sont portés volontaires dans les comités de développement des politiques et qui veulent apporter leur expertise à nos priorités.

Le personnel de l'ICANN nous a également donné une liste de webinaires que nous pourrions proposer à nos membres. Ça c'est tout à fait intéressant. À partir du mois de septembre, je pense que nous allons pouvoir le faire.

Donc mettre l'accent sur le développement des politiques, sur la formation des membres, la participation des membres à l'écosystème de l'ICANN, comme je le disais, qui se concentre parfois un petit peu trop sur les aspects commerciaux.

Donc voilà ce que nous voulions vous présenter. Nous avons une vingtaine de minutes. Si vous avez des questions, nous serons très heureux d'y répondre.

---

Très bien, donc Raoul, est-ce que vous vouliez parler un petit peu du PIR ? Vous l'avez mentionné, donc je ne sais pas si vous voulez rebondir là-dessus.

RAOUL PLOMMER : Oui, d'accord. Donc, à la base, PIR nous a dit qu'il serait en mesure de nous aider avec quelques ressources si nous avons des documents de formation pour les organisations à but non lucratif. Donc ce n'est pas en rapport avec .ORG.

JOAN KERR: Je crois que le PIR, et bien nous avons une relation privilégiée avec eux, avec le PIR au niveau de NPOC, donc je crois qu'ils recherchent des documents de formation pour les organisations à but non lucratif.

RAOUL PLOMMER : Est-ce que quelqu'un d'autre a quelque chose à ajouter ?

BRUNA SANTOS : Il y a une question qui a été posée... Ha, je crois qu'on y a répondu. Il y a une autre question dans la partie des questions et réponses.

MARYAM BAKOSHI : Est-ce que vous voulez que je la liste Stéphanie ?

STÉPHANIE PERRIN: Oui, allez-y s'il vous plait.

MARYAM BAKOSHI :

Cette question a été posée par [inaudible]. Il dit : ICANN a adopté une initiative de données ouvertes pour aider à améliorer la qualité de manière plus structurée. Cette initiative est aussi supposée améliorer la qualité du travail des activités dans ICANN et dans la communauté d'ICANN et apporter une innovation. Je me souviens l'année dernière, il y a eu deux commentaires du NCSG et de NCUC sur cette initiative. Je voudrais savoir si cette initiative fait partie de notre processus. Merci.

RAOUL PLOMMER :

J'ai vu qu'il y avait une mise à jour sur la nouvelle page d'ICANN, et cette initiative de données ouvertes est là. Mais je n'ai pas eu le temps de m'y intéresser beaucoup plus. Donc je pense que nous devrions regarder cela à nouveau pour voir ce qu'il se passe. Je crois qu'il devait se passer beaucoup de choses à l'époque de Cancún et on attendait cette présentation avec certaines personnes, comme par exemple Mark. On s'est demandé ce qu'il se passait à l'époque. Et je dois admettre que je n'ai pas moi-même eu le temps de m'y intéresser ces derniers mois. Donc si quelqu'un d'autre à quelque chose à ajouter ?

Peut-être Mark. Mark est-ce que vous êtes sur cet appel ? Je vous ai vu tout à l'heure.

---

BRUNA SANTOS :

Je ne sais pas s'il nous suit, mais je sais que nous avons Matt et moi-même qui ont la main levée.

Je dirais qu'on a beaucoup travaillé pour réparer la question des commentaires sur le site internet. Je pense qu'une bonne partie du leadership a participé, avec le personnel de l'ICANN, à la révision de ces changements du site internet et à voir comment on pouvait mieux contribuer à cette initiative.

Donc je pense que ce n'est pas encore complètement déployé, mais c'est quelque chose qui montre que certaines informations vont être présentées différemment sur le site internet.

Merci.

STÉPHANIE PERRIN:

Merci beaucoup Bruna pour votre intervention. Matthew vous avez la parole.

MATTHEW SHEARS:

Merci Stéphanie.

Je crois que cela a été présenté ou publié dans le chat. Donc on appelle ça maintenant une plateforme à données ouvertes, et il y a un engagement à mettre la communauté au courant en ce qui concerne ces derniers développements.

Donc le mieux c'est de voir où on en est dans ce processus de mise à jour pour que la communauté puisse continuer à travailler sur la

---

prochaine de la plateforme qui sera mise à la disposition du public.  
Merci.

STÉPHANIE PERRIN:

Bien, merci. Je ne vois pas d'autres mains levées.

Bien, s'il n'y a personne, à ce moment-là nous allons... S'il n'y a pas d'autres questions pour l'équipe de NPOC, nous les remercions et nous leur souhaitons bonne chance pour toutes ces initiatives futures.

Et maintenant nous pouvons peut-être inviter Matthew Shears à nous aider à discuter des priorités futures et de la gestion de notre travail.

J'ai envoyé des messages à la liste de diffusion de NCSG pour qu'on analyse cette discussion concernant les stratégies futures des réunions, comment est-ce qu'on revient aux réunions ou à un type de réunions présentiels. Et il y a eu des bonnes discussions je pense, entre le conseil de la GNSO et le conseil d'administration sur ce point-là.

Matthew, est-ce que vous voulez prendre la parole ? Je ne veux pas que vous soyez responsable de toute cette discussion, mais si vous voulez commencer...

Personnellement, je m'inquiète un petit peu sur la façon dont ces réunions non présentiels, ces réunions virtuelles vont avoir l'impact qu'elles vont avoir sur les personnes, de différents points de vue.

---

MATTHEW SHEARS:

Oui, Stéphanie. Merci à tous de participer à cette réunion virtuelle concernant l'élaboration de politique.

Ce que je voulais, c'était peut-être d'abord qu'on se focalise sur deux points différemment, qui sont liés, mais nous allons les analyser différemment. Donc c'est le problème de ces réunions et ce retour à la normale de nos réunions.

Et je pense qu'il faut que nous essayions de voir comment on peut continuer à travailler dans cette période de défis.

Je pense, prenons d'abord le document concernant le retour à la normale de nos réunions en plusieurs phases.

Je dirais que ce document est une réponse aux préoccupations, aux discussions qui avaient lieu au sein des SO et des AC, au niveau du leadership des SO et des AC. C'est une manière de faire une cartographie sur notre retour, sur le retour à notre manière de travailler. Comme nous travaillions dans le passé.

Ce document reflète ce qui est un défi évident et que nous affrontons actuellement, je crois.

Parce qu'auparavant on pensait que la pandémie était seulement une vague qui allait disparaître et qu'on allait avoir la possibilité de se faire vacciner, etc. mais maintenant, on se rend compte que cela affecte différentes parties du monde, de manière différente. Il y a un niveau de préparation qui est différent en fonction des pays. Il y a des pays qui répondent de manière différente, puis il y a la première vague, la deuxième vague, ou les retours. En tout cas cette incertitude en

---

termes de la façon dont on va affronter ce problème et dont on va organiser les prochaines réunions dans le futur représente un défi.

Donc on a une stratégie qui a été organisée en plusieurs phases qui reflètent les stratégies qui sont mises en œuvre au niveau gouvernemental dans de nombreux pays. Et donc c'est une approche mesurée.

Et je dirais que ce n'est pas une question de calendrier, parce que je crois que vous vous rendez compte que tout cela est difficile à prédire.

Donc on a une phase de zéro à quatre et nous sommes encore à la phase zéro en ce qui concerne les réunions présentielles. Notre objectif serait de passer à une autre phase, qui serait une approche hybride. Ce serait des réunions présentielles dans le cas où ce serait possible et où ce serait sûr, où ce serait prudent. Parce que ce que nous voulons faire avant tout s'est assurer la sécurité de la communauté. Et donc il faut que ce soit notre critère principal, notre première approche.

Donc ce système hybride serait de faire des réunions lorsque cela est possible, des réunions présentielles, et sinon de continuer à faire des réunions virtuelles.

La phase 2, c'est quand on va commencer à passer, lorsqu'il y aura une meilleure maîtrise de la pandémie et lorsque différents pays reviendront à une étape où on se sentira en sécurité pour organiser une réunion, à ce moment-là on pourra faire ces réunions en face à

---

face, mais probablement avec une bonne... Je pense que dans une partie du monde ce ne sera pas possible.

Et ensuite nous parviendrons à revenir à notre système de réunions présentiels.

Je pense qu'au cours de la dernière séance plénière nous avons vu que beaucoup assument le fait que nous devons considérer un futur avec plus de réunions ou plus d'application de ce système hybride parce que nous avons beaucoup d'incertitudes pour différentes raisons.

Donc cette approche en plusieurs phases figure dans ce document qui a été présenté et qui a été distribué par .ORG. Nous voudrions obtenir votre opinion sur cette approche en plusieurs phases.

Et, bien sûr, ce que nous n'avons pas encore dit ici, mais que je voudrais dire aussi, c'est demander comment on continue à travailler à travers ces différentes phases ?

Donc c'est un peu l'objectif de ce document, essayer de lancer une discussion, et avoir une approche mesurée que nous appliquerions, pour une question de sécurité. Donc c'est un cadre qui nous donne la possibilité de nous adapter en fonction de la façon dont on considère ou dont évolue la maladie de Covid dans les différentes régions.

Je dois aussi dire que Org a de très bons mécanismes en place pour évaluer et suivre les choses telles qu'elles se passent dans différents pays du monde.

---

Nous avons une approche flexible aussi. Et nous espérons qu'entre ces deux moyens nous pourrions répondre à la sécurité de notre communauté, mais aussi avancer vers un système de réunions auxquelles nous étions plus habituées.

Donc nous allons appliquer cette approche en plusieurs phases, et j'espère que nous pourrions revenir à notre système et trouver une version pour ce document qui nous permettra de guider la communauté.

Je partage le commentaire qui a été fait : nous devons revenir aux réunions en face à face ou à un type de réunions en face à face. C'est notre plus grand désir. Et personnellement j'ajouterais que moi-même et d'autres membres du conseil nous considérons que les réunions présentielles sont essentielles. Et ces réunions nous donnent la possibilité de nous rapprocher de la communauté et d'entrer en contact avec elle.

En plus, les réunions permettent de se centrer davantage sur la communauté et moins sur le conseil. Savoir ce que fait la communauté, quels sont les problèmes, sur quels points la communauté travaille. Et je dirais que les réunions virtuelles ne permettent pas aussi bien ce type d'approche.

Donc voilà.

L'autre défi, bien sûr, est la façon dont le travail avance quand on travaille de manière virtuelle. Et une chose que cette réunion a bien montrée, c'est que cela peut être fait et que tout le monde ici a

---

participé à faire avancer le travail. C'est vraiment ce que la communauté a fait, s'était engagée à faire et a fait, c'est fantastique.

Maintenant on peut se demander comment on continue à avancer comme cela, comment on s'adapte en fonction de cette stratégie en plusieurs phases. Et pour revenir aux réunions présentiellelles.

Je pense qu'un point clef ici sera la priorisation du travail, l'approche des nouveaux points de travail. Et il faut voir comment cela peut être fait dans le contexte dans lequel nous travaillons actuellement.

Et, d'une certaine façon, la GNSO a une approche plus ample et je pense que c'est de plus en plus important maintenant que nous travaillons de cette manière.

Donc je pense que ce sont les deux défis que nous allons devoir relever pour savoir comment nous allons avancer dans le futur.

Il est clair que nous allons aller vers des réunions présentiellelles, dès que ce sera possible, le plus vite possible. Mais, je dirais en même temps que la sécurité et la santé de la communauté est notre première préoccupation.

Donc nous avons dû annuler la réunion de Cancún, nous avons du organiser une réunion virtuelle pour la réunion de Kuala Lumpur et la prochaine réunion de [inaudible]. Il est difficile d'anticiper le futur, savoir comment nous allons continuer. Et j'espère que nous pourrons rapidement revenir aux réunions présentiellelles.

---

En tout cas, la stratégie est celle qui est présentée dans ce document et j'espère que cela nous permettra d'avoir une meilleure compréhension de ce qui peut être fait pour relever ce défi.

Et j'en resterai là. Et je vous donne la parole.

STÉPHANIE PERRIN: Et bien merci beaucoup Matthew. Je vois qu'il y a une question de Jim Prendergast, je vais la lire, parce que je crois que vous devez répondre à cela: quel est le mécanisme pour fournir un retour sur ce document? Je ne le vois listé dans la partie commentaire public de ICANN.ORG. Merci.

MATTHEW SHEARS: Oui, excellente question. En effet, ce n'est pas dans les commentaires publics, je ne pense pas. Mais je crois comprendre que c'est aux SO et AC de collecter les informations, les réponses, les réactions par rapport à ce document. Mais je vais vérifier et je reviens vers vous.

STÉPHANIE PERRIN: Oui, très bien. Je crois que c'est comme ça que je l'ai compris également. Et donc nous allons mettre ça sur la liste de diffusion.

Rafik, vous avez levé la main, je vous donne la parole.

RAFIK DAMMAK: Oui, merci beaucoup. Merci Matthew de votre intervention.

---

Oui, il faut que l'on parle évidemment de ce document et il faut qu'on rebondisse dessus et réagisse. Mais je crois que ça dépasse encore cela. Il faut repenser, je pense, la manière dont nous travaillons à l'ICANN. C'est une opportunité pour cela.

Je crois que pendant longtemps nous n'aurons pas de réunion présentielle, et même ces phases dont on parle ne sont pas faciles à mettre en œuvre.

Je dis cela parce que nous devons modifier, et ça c'est Nadira qui le dit dans un commentaire également, ce dont nous parlons durant les réunions virtuelles ou réunions en présentielle. On est supposé se retrouver trois fois par an, mais pourquoi avons-nous ces réunions présentielles ?

Donc ce ne sont pas des objectifs en soi que d'avoir des réunions. Comment les utilisons-nous ? Il y a beaucoup de travail, et je le répète souvent, il y a beaucoup de travail à l'ICANN qui se fait entre les réunions, entre les sessions.

Donc, évidemment, les réunions créent des liens entre les membres de la communauté qui se retrouvent et c'est important, je le comprends. Mais pour gérer véritablement la charge de travail, nous devons faire attention, on ne peut pas mettre tout sur les réunions présentielles et leur donner tant d'importance. On doit travailler d'une manière un petit peu différente, avec différents outils qu'on doit mieux utiliser à l'avenir.

---

Et, quand toutes les conditions seront réunies, en effet, nous pourrons nous retrouver, en face à face. Il faut réfléchir à tout cela. Je crois que d'ici la fin de l'année, de toute façon, on ne va pas se retrouver. Je ne sais même pas si je pourrais quitter mon pays, passer la frontière, revenir chez moi.

Donc la question qui se pose ce n'est pas s'obnubiler sur cette question des réunions présentielle, mais réfléchir à la manière dont nous allons gérer notre travail et notre charge de travail. Comment nous pouvons participer virtuellement.

Par exemple, nous avons ces différents fuseaux horaires, et maintenant on comprend mieux ce que ça veut dire de se lever la nuit, de travailler la nuit.

Alors, cela nous fait réfléchir au format de nos réunions. Peut-être qu'on n'a pas besoin de toutes ces réunions, de toutes ces séances.

Alors qu'est-ce qui compte le plus quand nous faisons des réunions virtuelles ? Nous devons nous poser la question.

Nous devons également penser en termes généraux, en tant que communauté, comment devons-nous travailler, comment pouvons-nous travailler dans les années à venir, qu'il y ait des réunions virtuelles ou présentielle. Ce n'est pas une obligation que d'avoir des réunions présentielle je pense.

---

MATTHEW SHEARS:

Oui, si vous me permettez de répondre, je suis entièrement d'accord Rafik, je crois que nous devons être réalistes. Quand allons-nous nous retrouver en face à face ?

Donc je crois que justement c'est la possibilité de réfléchir à d'autres manières de travailler, à d'autres outils. Ce qui compte le plus, ce n'est pas d'avoir une réunion pour avoir une réunion, mais avoir une réunion pour progresser, pour avancer. Que l'on travaille présentiellement ou virtuellement. Donc je crois que c'est une opportunité, une possibilité qu'i s'offre à nous. Nous avons une nouvelle normalité qui nous attend. Alors il faut se poser ces questions. Et je crois que c'est le bon moment pour le faire.

Comme vous le disiez, l'horizon est lointain. C'est je pense à l'horizon du printemps prochain.

STÉPHANIE PERRIN:

Oui, si je peux rebondir là-dessus, si vous le permettez. Je crois qu'il y a quelque chose de positif de travailler virtuellement, de le faire. Je ne sais pas ce que vous en pensez, mais moi j'ai été à des réunions importantes, je n'ai pas perdu de temps.

Je qu'on va envisager différemment un petit peu ces réunions. Il y a des réunions qui n'étaient pas totalement intéressantes lors des réunions présentiels. Vous savez, ça fait longtemps que j'ai travaillé à l'EPDP, au WHOIS, à toutes ces problématiques, principalement en rapport avec le WHOIS. Parfois, il y avait des débats tout à fait contentieux qui se déroulaient.

---

Les réunions en face à face sont utiles pour connaître vos contreparties, vos partenaires, pour développer la confiance et la bâtir. Vous savez, avec l'EPDP, lorsque l'on travaille avec des avocats qui sont payés pour limiter le consensus, la situation est difficile. Et ça, ça a été identifié par le conseil, lorsque l'on va faire la révision de l'EPDP 3. Il faut reconnaître cette situation, c'est un risque.

Mais je pense également que pour les nouveaux venus, c'est très difficile de comprendre, de sentir, d'avoir un ressenti, une perception du travail en groupe si vous n'avez jamais rencontré les personnes avec qui vous communiquez.

Donc nous avons eu une séance, je crois qu'on était à 5 h UTC, on a parlé de stratégie de réunions, et je crois qu'on discutait peut-être avec le conseil d'administration au niveau du conseil de la GNSO, et Donna nous a dit qu'ils avaient commencé à avoir des réunions virtuelles, des rendez-vous virtuels informels pour avoir des débats de ce type. Moi, je crois qu'on devrait essayer de le faire nous-même. Ces réunions informelles pourraient aider nos membres à se connaître.

Je suis préoccupée. On va avoir du mal à recruter sans se retrouver présentiellement. Il y a des pays également où la Covid va être endémique. Et ça c'est très grave, et sera véritablement une situation difficile pour les rencontres et les déplacements.

Il ne nous reste que 6 minutes et je vois que Bruna a levé la main.

BRUNA SANTOS :

Oui, je serais brève. Je suis Bruna Santos de NCUC.

---

Oui, je vous ai écouté avec Matthew, avec Rafik. Je pense que c'est un bon moment pour nous de faire des comptes rendus des séances à nos membres. Je crois que si nous avons participé à des réunions, je crois qu'il est important d'effectuer des comptes rendus et qu'il n'y ait pas de fossé qui se creuse entre les personnes qui étaient présentes et ceux qui ne l'étaient pas. Je crois que le GAC travaille de cette manière. Et nous pourrions développer ces rapports, ces comptes-rendus, pour que nos membres soient informés de ce qu'il se passe, pour que ce soit plus informel peut-être. En effet, en ligne, qu'on se retrouve, et qu'on parle de ce qui a été évoqué lors de ces séances pour le développement des politiques par exemple. Pour que nous soyons tous à la même page.

Je ne dis pas que cela a obligatoirement lié aux questions très complexes que nous traitons, mais c'est quelque chose qui pourra être pour les nouveaux venus, quelque chose de très intéressant, pour essayer de mieux comprendre les problématiques, de se former aux problématiques de l'ICANN.

Donc je crois qu'il y a des aspects positifs et négatifs dans ces réunions virtuelles. Je crois qu'on peut beaucoup apprendre de cette expérience en tout cas. Merci.

STÉPHANIE PERRIN:

Très bien, je ne vois pas d'autres mains de levées. Je n'espère pas rater de main, il n'y a que 5 minutes je crois qu'il nous reste. Le temps s'écoule très vite et s'enfuit. Et nous devons passer aux autres questions éventuelles. Donc y a-t-il d'autres points à soulever ?

---

Je vais passer la parole à Kathy, parce que je crois qu'elle avait quelques points qu'elle voulait soulever avec nous en fin de séance.

KATHY KLEIMAN :

Je vais essayer de parler plus lentement pour aider le travail des interprètes notamment. Et j'aimerais soulever deux points.

Il y a le groupe des procédures ultérieures des nouveaux gTLD, du dépôt de candidature, et on n'a pas le temps de rentrer dans les détails, c'est très clair. Mais j'aimerais simplement voir si quelqu'un voudrait travailler avec moi à ce sujet. Il y a beaucoup de points encore à couvrir.

Mais principalement les questions de la vente aux enchères. Comment décider, lorsqu'il y a plusieurs candidats, pour le même nom de domaine ou gTLD, quelle est la situation ? Il y avait lors de la première série des ventes aux enchères en dernier recours. Et l'argent retombait à l'ICANN, et il y a eu donc beaucoup de fonds qui ont été obtenus de cette manière à l'ICANN. Mais il y a également des enchères privées. Et là, les fonds allaient aux autres participants de la vente aux enchères. Donc ça, c'est une question à régler. Il faut réfléchir à cette problématique.

Et j'aimerais trouver des partenaires pour réfléchir avec moi à ces ventes aux enchères. Nous avons besoin d'effectuer des commentaires.

Nous devons avoir une diversité mondiale forte. Et pour les pays du Sud et les régions du Sud, le Global South, comme on l'appelle, et bien

---

je crois qu'il est important qu'ils puissent avoir accès à des gTLD lors de la prochaine série. Il y a donc des mécanismes à revoir à ce niveau.

Autre point, les chaînes extrêmement sensibles. Le GAC a beaucoup travaillé là-dessus, et il nous indique que lorsqu'il y a des secteurs très régulés dans de nombreux pays, là il doit avoir une entrée resserrée et même fermée. Donc par exemple .DOCTEUR, .BANQUE, .AVOCAT, ou .EXPERTCOMPTABLE, je ne sais pas, et bien je crois que pour la deuxième série nous allons devoir gérer cela un petit peu mieux, et au niveau des évaluations de ces dossiers de candidature à des gTLD.

J'espère que vous êtes intéressés. Je m'arrête là. Merci.

STÉPHANIE PERRIN:

Oui, ce sont des thèmes très intéressants. Tous ceux qui veulent se joindre à ce groupe peuvent contacter Kathy qui leur donnera des informations.

Bien, on a ici une personne qui a la main levée. Benjamin a la main levée.

BENJAMIN AKINMOYEJE :

Est-ce que vous m'entendez ?

STÉPHANIE PERRIN:

Oui, on vous entend, allez-y.

---

**BENJAMIN AKINMOYEJE:** Bien. J’ai participé à cette réunion et je voudrais vous dire qu’on peut commencer à utiliser certaines choses que j’ai entendues aujourd’hui. Pour reprendre un petit peu ce que disait Rafik, qui est qu’il nous faut réfléchir sur la façon dont nous travaillons et nous devons contribuer au processus politique.

Ma contribution sera la suivante. Est-ce que ce n’est pas le moment de réfléchir aux outils ? Il y a des suggestions pour utiliser le Slack ou le Skype de manière plus productive. Peut-être que les emails ne sont pas la manière la plus efficace de communiquer dans certains cas. Donc peut-être que nous pourrions utiliser d’autres outils pour être plus connectés ou mieux connectés, de façon à participer ensemble au travail, à mesure que nous faisons le travail. Ce serait une manière qu’on pourrait considérer pour travailler.

Et puisque ce sont les nouvelles manières, les nouvelles manières de travailler, on pourrait appliquer cela dans notre travail.

Merci.

**STÉPHANIE PERRIN:** Merci beaucoup Benjamin.

Je crois que nous sommes tous d’accord pour dire qu’on aime beaucoup nos outils de réseaux sociaux pour travailler. Oui. Le problème est structurel, mais aussi du point de vue politique il y a certaines préoccupations.

---

Par exemple on a eu le problème de canaux, parce que notre charte nous oblige à utiliser nos archives, nos systèmes d'emails, qui est publiée, de façon à ce qu'il y ait un enregistrement du processus de prise de décision appliquée.

Donc mon souci c'est que si on commence à utiliser d'autres types d'outils, comme le Slack ou le Skype, que nous utilisons déjà pour communiquer, mais mon souci est que la prise de décision migre sur ces systèmes de communication et ne soient plus là où ils doivent être. Donc ça c'est un problème, à moins qu'on ai un enregistrement sur les archives de nos discussions.

Voilà, merci.

Bien, je ne vois pas d'autres mains levées, laissez-moi regarder. Ha, je vois que nous sommes en retard. Par conséquent, je vous remercie pour votre participation. Je crois que cette discussion a été passionnante.

Je souhaite qu'elle continue sur notre liste de diffusion. Nous avons peut-être besoin d'organiser une réunion dans ce sens. Parce que la contribution de votre part concernant la façon dont nous pouvons travailler, et mieux, pour remplacer les réunions présentielle, cette discussion est importante.

Nous devons pouvoir faire entendre certaines de ces préoccupations au conseil.

---

Donc je vais remercier tout le monde, je vous remercie pour votre participation, je remercie Matthew d'être venu et de nous avoir guidés dans nos discussions. C'est très important.

Et, sur ce, je vous remercie tous pour votre participation, et je vous dis à bientôt. Au revoir.

Je dois aussi remercier les traducteurs et Maryam qui a fait beaucoup de travail aussi.

Merci à tous.

**[FIN DE LA TRANSCRIPTION]**